**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 73 (1928)

Heft: 6

**Rubrik:** Chroniques et nouvelles

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CHRONIQUES et NOUVELLES

## **CHRONIQUE SUISSE**

Les débuts du règlement d'exercice pour l'infanterie. — Comment les pacifistes à tout crin raisonnent. — Le mysticisme et la raison. — Nos antimilitaristes et l'Internationale.

Le règlement pour l'infanterie, projet de 1927, n'a pas eu un début aussi favorable qu'on l'attendait. Non à cause de son contenu qui, d'une manière générale, a été bien accueilli, mais à cause de sa mise en application. C'est du moins le reproche formulé à l'école des recrues I/1, à Lausanne. Le nouveau règlement y a été mis en vigueur au milieu de l'école à la suite d'un malentendu. Comme il apporte des modifications d'appellations autant que de formations, l'instruction a souffert d'un aussi brusque changement. L'instruction individuelle commençait à marcher, lorsque troupe et cadres apprirent qu'en vertu des nouvelles prescriptions les commandements étaient changés, qu'il n'y avait plus de groupes mais des escouades, que l'on devait parler de « colonnes de tirailleurs », que la numérotation des escouades n'était plus la même ni la formation de la colonne de marche, bref, que « le formel » était bouleversé. Les cadres furent désorientés, les recrues n'arrivèrent pas ou mal à oublier ce qu'elles venaient d'apprendre, les sous-officiers perdirent de leur assurance, les officiers se mirent à « pétouiller », les instructeurs furieux exhalèrent leur mauvaise humeur, et les «bureaux» écopèrent. Pourquoi ne pas s'arranger à introduire un règlement lors de la première école de sous-officiers de l'année ? demanda-t-on, de façon que les caporaux soient instruits d'emblée avec le nouveau règlement? on éviterait l'impression d'insécurité et d'imprécision.

Il faut reconnaître que la transformation n'est pas aisée avec nos périodes de convocation espacées qui ne permettent pas d'instruire le cadre des milices simultanément, si bien que pendant un temps plus ou moins long, il est composé, et les soldats pareillement, d'individus qui ont été instruits sous un ancien règlement et d'autres qui connaissent le nouveau. L'inconvénient grossi du fait que ceux qui connaissent le moins le nouveau sont les plus hauts en grade et en commandement, et ceux qui le connaissent le mieux, les subalternes.

Même en mettant en vigueur l'instruction nouvelle dans la première école de sous-officiers de l'année, il est impossible d'éviter l'inconvénient. Mais il peut être atténué. Si donc on fait écoper les « bureaux » plus qu'ils ne méritent, ils ne sont pas absolument à l'abri du double danger qu'ils courent constamment : être portés à une étude théorique de leurs décisions, qui ne tient pas toujours compte des exigences de la pratique, et formés d'un cadre permanent qui ne se rend pas aisément compte des obstacles que celui des milices doit vaincre.

Il serait regrettable que le nouveau règlement souffrît de ce faux départ. Qu'il ait profité des indispensables transformations tactiques pour reviser le vocabulaire ne nous paraît pas un mal, au contraire. Par exemple, la petite unité qu'il appelle l'escouade n'est plus le groupe d'autrefois. A formation nouvelle, appellation nouvelle; c'est un risque de confusion de moins. Qu'il parle de « colonnes de tirailleurs » alors que l'ancien règlement n'en parlait pas, c'est naturel aussi, puisque cette formation appartient à la nouvelle tactique et qu'il est indispensable que la colonne, ordre en profondeur, supplante la ligne. Même avec le changement de terme, le changement de la chose ne sera pas si facile, le cours de répétition de la 2e brigade, au mois de mars, l'a démontré.

Il faut prendre patience, se mettre en face de la difficulté, et s'efforcer de la surmonter le mieux qu'il est possible. Ensuite, il sera prudent de ne plus apporter constamment des modifications aux prescriptions en vigueur. Il en est d'elles comme des impôts, les plus vieux sont les meilleurs, parce qu'on y est habitué. Les guerres européennes ne sont heureusement pas si fréquentes qui contraignent impérieusement à changer les règlements.

\* \*

Curieux raisonnement que celui des pacifistes à tout crin. Il est vrai que dès l'instant qu'ils s'avisent de raisonner, ils aboutissent fatalement à déraisonner. Leur activité est une œuvre de foi ; ils seraient sages dès lors de se borner aux affirmations de la foi, sans chercher à l'expliquer ; la foi échappe aux explications.

Le raisonnement auquel nous faisons allusion est celui-ci : la guerre future mettra en action, selon toute vraisemblance, les inventions dont celle de 1914 a montré les premières applications, pour ne pas parler de celles que cachent les inconnues de l'avenir : l'aviation, les gaz, la motorisation de combat. Que donc on fasse l'économie des armements antérieurs, le fusil, la mitrailleuse, le canon.

Raisonnement suspect de naïveté, qui s'imagine que le domaine militaire est étranger à cette vieille vérité que la nature ne procède pas par bonds. Longtemps la pique a subsisté à côté du mousquet, et n'a disparu que lorsque l'invention de la baïonnette à douille a fait du fusil une arme à deux fins, arme de tir, à distance, d'abordage dans le combat rapproché. Mais ce dernier s'est maintenu pendant la période de transition, avant la baïonnette à douille, au moyen de la pique, qui a coexisté avec le mousquet. Même le fusil à 2000 m. de portée n'a pas détrôné le combat rapproché, comme on l'a vu de 1914 à 1918, et il est probable que ni l'aviation, ni les gaz, ni la motorisation ne le supprimeront, parce qu'il est la condition essentielle de la lutte sur le champ de bataille, et la condition finale de la victoire : Ote-toi de là que je m'y mette.

La cavalerie fit voir une longue transformation. Sous sa forme féodale, elle s'est effacée devant le fantassin muni de la lance longue de plusieurs pieds. Sous sa forme frédéricienne et napoléonienne elle s'est effacée devant le fusil à tir rapide et devant les obus à balles de l'artillerie. Elle s'efface maintenant, comme arme d'exploration stratégique, devant la supériorité de l'avion. Mais elle conserve toute utilité en tant qu'infanterie montée.

Ainsi des armements actuellement nouveaux. Les gaz par exemple, ne suppriment pas le canon, mais le canon s'adapte à l'emploi des gaz. L'avion ne supprime pas le fantassin, mais le fantassin et l'avion unissent leurs qualités respectives sur le champ de bataille. Si quelqu'invention rend inutile, ou même dommageable pour qui s'y obstine l'utilisation d'un armement démodé, tels les perfectionnements du mousquet et du canon ont rendu inutile et même dommageable pour les piquiers la conservation de la pique, cet armement disparaît en effet. Mais peu à peu, comme toute chose, et il n'en résulte surtout pas, — c'est ici qu'apparaît plus clairement l'erreur du raisonnement des pacifistes à tout crin, - que la disparition d'un armement supprime la guerre et donc l'obligation, pour ceux qui ne supportent pas l'idée de la violence à eux faite et de la sujétion, d'en connaître les exigences pour empêcher le succès de la violence et l'asservissement. La phalange d'Alexandre le Grand a disparu; les légions romaines ont disparu; la chevalerie de Charles le Téméraire a disparu; les charges de Seydlitz, de Murat et du général Margueritte ont disparu; et plus que jamais on s'est battu de 1914 à 1918.

Les journaux ont informé que 220 instituteurs de la ville de Zurich s'étaient joints aux 60 de la ville de Genève pour préconiser le désarmement unilatéral de la Suisse à titre d'exemple à donner au monde. Ils démontrent à leur tour qu'il y a dans les milieux de l'enseignement primaire un certain nombre de maîtres qui tiennent

à revenir aux disciplines intellectuelles antérieures à Descartes. Il faut les renvoyer au discours sur la méthode. Ils s'attribuent la qualité « d'hommes de demain » ; en réalité ils datent de la scolastique d'il y a trois cents ans. Ils ignorent la Renaissance et reviennent au mystique moyen âge. Encore une preuve, comme la transformation des armements, de la lenteur des changements de l'esprit humain.

\* \*

A côté des pacifistes proprement dits, on remarque leurs alliés, les antimilitaristes politiciens. Ceux-ci se recrutent surtout, comme on sait, dans les rangs du parti socialiste, non à titre pacifique mais au contraire au titre de guerre électorale, et de la part d'une fraction d'entre eux, de guerre civile. Au Congrès de l'Internationale de Bruxelles, une série de résolutions ont été adoptées tendant à la réduction des armées, à la limitation des armements, à « l'humanisation de la guerre ».

C'est aussi un socialiste belge, M. de Brouckère, qui récemment donnait en exemple le système des milices suisses, le considérant comme un instrument de consolidation de la paix.

Sur quoi, nos socialistes suisses ont résolu de combattre les décisions de l'Internationale qu'ils déclarent insuffisantes, ce qui inspire aux *Basler Nachrichten* le commentaire suivant :

« Si nos socialistes aspiraient vraiment à la consolidation de la paix, il n'y aurait pas lieu pour eux de repousser les propositions de l'Internationale. Mais ce qu'ils veulent, c'est enlever tout moyen de se défendre à un pays neutre, qui s'est engagé à défendre sa neutralité. Ce qu'ils veulent, c'est la lutte des classes. Et dire qu'il se trouve encore chez nous des gens pour croire au pacifisme des socialistes; de ces mêmes socialistes qui sabotent les efforts de leur propre Internationale simplement parce qu'ils ne veulent pas avouer qu'en Suisse le désarmement moral et militaire a atteint un degré tel que si l'exemple était suivi par les autres nations, la question de la paix serait déjà résolue. »

Il nous souvient, à ce propos, d'un congrès socialiste à Zurich, en 1925 sauf erreur. On y discuta la suppression du budget militaire. Les chefs socialistes lausannois proposèrent un compromis, une réduction du budget à un forfait de 40 millions de francs, ce qui procurerait une armée à bon marché. Leurs coreligionnaires de la Suisse allemande les vouèrent aux gémonies, eux et leur compromis, au nom du « principe du désarmement ».

## CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Le recrutement de la Reichswehr. — La garde d'honneur du Président de l'Empire. — La journée du « Stahlhelm » à Hambourg.

Une des questions relatives à la Reichswehr en ces derniers temps le plus vivement discutées est celle du recrutement de l'armée. Les partis de gauche ne cessent de reprocher au ministre de la Défense nationale d'autoriser les unités à choisir leurs recrues en majeure partie dans les organisations de droite qu'ils qualifient de « réactionnaires » ; ils demandent que le recrutement soit centralisé, c'est-à-dire qu'un comité composé de militaires et de civils, en premier lieu des députés, soit attaché au ministère de la Défense et chargé de décider des incorporations.

On sait cependant que ce sont justement les partis de gauche qui répandent la doctrine pacifiste et pratiquent la propagande antimilitariste. Il n'est donc pas étonnant qu'on ne trouve pas chez eux beaucoup de jeunes gens faisant preuve des qualités militaires nécessaires et possédant avant tout l'enthousiasme pour le métier. Leur jeunesse est en général infestée par cette propagande néfaste, des chefs et de la presse, dont le mot d'ordre est : « Il n'y aura jamais plus de guerre! ». Le recrutement se pratiquerait selon le programme socialiste, ce serait la ruine de la Reichswehr. Elle jouerait à peu près le même rôle que la « Volkswehr » en Autriche.

Il faut dire que le recrutement plutôt régional a fait ses preuves. Le soldat de carrière doit, au point de vue physique, répondre, comme on sait, à des exigences très hautes; ses qualités mentales doivent être d'une bonne moyenne; on doit demander qu'il soit bon camarade et brave soldat, aimant le combat. Constater, par un examen préalable, l'existence de ces qualités avant l'entrée au service militaire n'est pas une tâche aisée à résoudre. Cependant, plus on est proche de la région dont le jeune homme est originaire, plus les informations sont directes. Aussi moins le recrutement est centralisé, régionalisé au contraire, plus la garantie d'un choix assuré est forte. Il est vrai que cette méthode d'enrôlement n'a pas encore fait ses preuves proprement dites; la situation économique, le chômage général ont rendu le recrutement très facile. (L'année passée, 6 % des candidats furent acceptés.) Quand le

marasme économique prendra fin, il deviendra, au contraire, très difficile de trouver un assez grand nombre de soldats de carrière aptes au service militaire pour servir pendant douze ans. Preuve en est l'époque d'avant-guerre, où il fut difficile de trouver, dans quelques régions de l'Allemagne du moins, le nombre suffisant de sous-officiers rengagés, servant pendant cette même durée de douze ans. Cela ne sera possible alors que si les corps de troupe, en entretenant des relations dans leur région, maintiennent le système de l'enrôlement local direct et personnel, et s'ils réussissent peu à peu à former des liens de plus en plus étroits dans leur rayon de recrutement, de façon à bénéficier, le cas échéant, d'une certaine tradition dans les couches pro-militaristes. L'opinion politique n'y est pour rien. Plus étendues seront ces couches, plus la patrie en profitera. Il n'y a qu'une chose qui soit absolument incompatible avec le métier des armes : la foi en la paix éternelle. Quiconque a cette foi et choisit néanmoins le métier militaire, est un blagueur, qui trahit ou sa foi ou sa profession, comme disait récemment un général haut placé.

Puisse la Reichswehr rester telle qu'elle est! Puissions-nous être préservés d'une Reichswehr transformée d'après l'idéal socialiste. Le danger qu'il en adviendrait ainsi est cependant réel, surtout après les dernières élections, dont le résultat a été un accroissement considérable du nombre des députés socialistes au Reichstag.

Quant au recrutement des officiers, l'offre dépasse de beaucoup la demande. Au premier avril 1928, les candidats ont été 2458, dont on ne put pas admettre plus de 167, ce qui prouve que, malgré la propagande pacifiste, l'amour du métier des armes n'a pas disparu des cœurs de la jeune génération allemande. Il va de soi que, dans ces circonstances, les conditions d'admission sont rendues toujours plus difficiles. Au point de vue intellectuel, on ne demande pas seulement le baccalauréat au candidat, mais aussi qu'il l'ait passé avec la note « bien ». D'autre part, pour remplir un désir des partis de gauche, le ministre se propose de rendre la promotion de sousofficiers au grade de sous-lieutenant plus facile. Les soldats qui laissent voir des qualités de chefs, devront être triés dans les corps de troupe et présentés à un comité, à Berlin. Ceux qui paraissent aptes à être préparés au grade d'officier devront suivre des cours, dans lesquels ils recevront l'instruction militaire et générale nécessaire. En outre, ils seront formés à la tenue dans la bonne société. L'examen qu'ils auront à passer montrera s'ils sont à même de suivre les cours des écoles d'armes (Waffenschulen). Alors seulement leur promotion au grade d'officier sera possible. Il va sans dire que ces cas seront de rares exceptions. Depuis la création de la Reichswehr, 209 anciens sous-officiers, qui, pour la plupart, s'étaient distingués pendant la guerre, ont gagné l'épaulette. A peu près la moitié ont donné leur démission, dont la moitié encore comme capitaine. Ils restent ainsi une centaine. Entre eux et les autres officiers, point de différence au point de vue social; le lien de la camaraderie les unit tous. L'avancement des officiers est à peu près le même que celui d'avant-guerre. Un sous-lieutenant est promu lieutenant à l'âge de 27 ans, un lieutenant est promu capitaine à l'âge de 33 ans, ce qui n'est pas l'idéal, d'après les expériences de la guerre. Car plus que jamais il est important que, dans une guerre future, les chefs soient jeunes.

Encore un reproche des partis de gauche. Dans leur opinion, il y a toujours trop d'officiers nobles dans la Reichswehr. La proportion n'est pourtant que de 20 % pour 31 % dans l'ancienne armée. Ces messieurs, n'ayant pas le goût de la tradition, ne comprennent pas le rôle qu'ont joué les membres des familles nobles, surtout dans l'armée prussienne, et les grands mérites qu'ils ont gagnés dans toutes les guerres des derniers siècles, où ils ont versé leur sang pour leur roi. Pourquoi un jeune homme de famille noble, dont tous les aïeux furent officiers, ne doit-il pas embrasser la carrière militaire?

\* \* \*

Chose curieuse: la capitale de l'empire elle-même n'a plus de garnison permanente, quelques unités étant logées dans les faubourgs. Toutefois, Berlin n'est pas sans soldats. Pour fournir les postes de gardes nécessaires, des régiments de province détachent à la capitale, pour trois mois, une de leurs compagnies, formant le régiment dit « de la garde ». Ainsi chaque soldat de l'armée a la chance de passer dans la capitale trois mois de ses douze années de service, ce qui est une des attractions du long service dans la Reichswehr. Parmi les postes que fournit chaque jour ce régiment se trouve la garde d'honneur du président, en sa qualité de général en chef de l'armée. L'arrivée de ce poste devant le palais du président et sa relève attirent chaque jour une foule de spectateurs leur rappelant un peu la brillante armée d'autrefois. La petite Reichs-

wehr, avec son instruction si compliquée, ne peut plus se payer les nombreuses sentinelles d'honneur d'autrefois; ce poste constitue une exception. Le président ayant ordonné qu'en souvenir des marins morts dans la bataille du Skagerrak (du Jutland), le 31 mai 1916, il soit fourni par la marine, il en a été ainsi pour la première fois cette année, à la grande joie des Berlinois.

\* \* \*

Ces jours-ci (le 3 juin), il y a eu grand spectacle dans notre métropole maritime : l'assemblée des membres de notre plus importante organisation nationale, le « casque d'acier », le « Frontsoldaten-Appell », à laquelle le président les a convoqués. Les anciens combattants et leurs jeunes émules ont choisi leur coiffure comme symbole de leur association, parce que sous elle ils se sont, pendant des années, bravement défendus contre l'assaut ennemi et ont protégé, de leur corps, le sol sacré de la patrie. C'est sous le casque d'acier qu'ils entendent continuer à travailler de toutes leurs forces pour que leur combat d'autrefois n'ait pas été vain. Le casque d'acier est devenu pour eux le symbole de la récupération de la liberté allemande. Leur programme est : dévouement absolu à la patrie, abnégation complète de soi-même, maintien de la camaraderie qui a réuni toutes les professions, riches et pauvres, érudits et moins instruits dans les entonnoirs de Verdun et dans les boues de la Flandre. En même temps, le Stahlhelm conserve la tradition de notre fière armée. Il y a une différence, cependant : tandis que le ciment de celle-ci fut l'obéissance et l'autorité, les milliers de membres du Stahlhelm sont réunis par une discipline volontaire et par le sentiment du sacrifice que leur impose la camaraderie. Ce sont ces idées qu'un message de l'association a fait connaître ces jours-ci en termes solennels, par la voie de la presse. 138 000 hommes, de tous les âges, des tout vieux et des tout jeunes, rangés par régions, aux sons des anciennes marches, avec leurs drapeaux déployés, ont défilé devant les chefs, témoignant par leur discipline volontaire qu'ils croient fermement en l'avenir de la patrie.

### CHRONIQUE PORTUGAISE

(De notre correspondant particulier.)

La crise économique et la défense nationale.

La crise économique influence très défavorablement, en ce moment, les questions militaires nationales. Par tous les moyens, le gouvernement s'efforce de ramener les dépenses au montant des recettes. Un grand emprunt extérieur n'ayant pu être admis, vu les conditions posées, on s'est mis aux compressions des dépenses publiques de toutes les façons, élimination d'entreprises, suppression de postes budgétaires, ajournement des dépenses qui ne sont pas d'une absolue nécessité. Sur le champ, les mesures adoptées ont produit des milliers d'écus. Quelques ministères ont subi encore, depuis, des réductions considérables.

L'élection du président de la République, peu de temps après, a continué le mouvement. Le gouvernement ayant déposé son mandat, le président a exigé un remaniement du cabinet, le nouveau gouvernement étant appelé à suivre la ligne financière du précédent. Economies! économies! c'est la clameur générale.

Le programme du nouveau titulaire des finances est clair et rigoureux. Il a réuni ses hauts fonctionnaires et leur a dit : « J'ai accepté le portefeuille aux conditions suivantes :

- a) Chaque ministère organisera ses services dans les limites du montant global qui lui sera accordé par le ministère des finances, et ne les dépassera pas ;
- b) Toute mesure ministérielle intéressant les recettes ou les dépenses de l'Etat sera soumise, au préalable, à discussion, et devra recevoir l'approbation de ministère des finances;
- c) Le ministère des finances pourra s'opposer à toute augmentation de dépense, quel qu'en soit l'objet, et même des dépenses de protection nationale, qui ne sera pas couverte par une opération de crédit correspondante;
- d) Le ministère des finances agira en collaboration avec les autres ministères en matière de réduction de dépenses ou de meilleure application des recettes, afin d'obtenir, autant que possible, une uniformité gouvernementale au point de vue financier.

Comme vous voyez, c'est une véritable dictature financière, dans le cadre de notre dictature politico-militaire. Le ministre des finances bat les cartes avec lesquelles les autres ministères feront leur jeu.

La répercussion a été énorme dans le domaine de l'armée et de la marine. Celles-ci absorbaient à peu près les deux tiers des recettes budgétaires, et néanmoins notre préparation à la guerre n'était pas au point. Dans l'armée de terre, il nous manque beaucoup de tout, tant en matériel qu'en instruction, et dans la marine les besoins sont encore plus réels. Il faudra avoir le courage cependant d'accepter la situation. *Primo vivere...* 

Les milieux militaires bien informés annoncent les résolutions suivantes, en en attendant d'autres :

- 1. Clôture des écoles militaires. Disparaît l'*Ecole centrale des officiers* où étaient donnés les cours aux candidats de l'état-major de l'armée, ainsi que les connaissances nécessaires aux officiers pour l'obtention d'un grade supérieur, depuis celui de lieutenant jusqu'à celui de colonel. De même, l'*Ecole militaire* consacrée à l'instruction théorique et pratique des candidats-officiers de toutes armes et services. De même l'*Ecole des officiers de milice*. De même enfin, les *Ecoles pratiques des différentes armes et services*.
- 2. Suspension des promotions pendant une période qui n'a pas encore été déterminée.
- 3. Réduction des effectifs permanents des garnisons hors des grands centres de population.
  - 4. Suppression d'une des deux incorporations annuelles de recrues.
- 5. Meilleure répartition des soldes, aboutissant notamment à une suppression de doubles emplois sans justification.
  - 6. Remaniement de l'aviation militaire.
- 7. Large permission à tout officier qui sollicite l'autorisation d'appliquer ses connaissances et son activité dans les industries et le commerce civils.

Il est incontestable que ce programme assurerait de grosses économies si une main ferme parvient à le réaliser. Mais sera-ce possible ? Et la défense de la nation ?

Certes, une grande aspiration existe actuellement dans les chancelleries d'Europe, et d'ailleurs, en faveur de la paix et de la conciliation entre Etats. La note de M. Kellog est empreinte des meilleurs sentiments envers tout le monde, et pour le remplacement des solutions de la guerre par des conférences de paix. Mais à quelles limites devra être arrêtée la préparation militaire des nations ?

Tandis que les premiers ministres travaillent et échangeront des pourparlers, les Etats devront-ils se croiser les bras et cesser de se mettre au point pour le cas où ils se trouveraient quand même devoir repousser une provocation d'autrui ?

Ce problème est singulièrement délicat. Doser exactement les deux situations diamétralement opposées, économie à outrance et préparation à la guerre, — et déduire le juste milieu de façon à contenter la première sans nuire irrémédiablement à la seconde!

Dans les termes qui viennent d'être indiqués, la réduction militaire constitue une paralysie de la force publique, et d'un organisme paralysé il ne faut attendre qu'inertie, régression et démoralisation.

Le gouvernement du pays est en de bonnes mains. Attendons avec patience et confiance les mesures de salut public qu'il croira devoir prendre pour allier les mesures de relèvement matériel moral de la nation aux exigences de l'indéfectible patriotisme.

## **INFORMATIONS**

Excursions. — La Section argovienne des officiers organise, sous la conduite du colonel Bircher, une excursion militaire sur le terrain du combat d'Ethe, qui aura lieu du 25 au 28 août. Les camarades d'autres sections seront les bienvenus. Inscription auprès du président de la section argovienne, le major R. Schwarz, à Zofingue.

Du 25 au 28 mai doit avoir eu lieu une excursion militaire au Monte Grappa, organisée par la Section lucernoise des officiers. Le gouvernement italien avait bien voulu accorder son autorisation, et mis un officier italien à la disposition du groupe des excursionnistes.

Clivometro Coturri, brevettato. Ce clivomètre, imaginé par le lieut.colonel Renato Coturri, de l'Ecole centrale d'infanterie, à Civitavecchia, est une ingénieuse invention. Il permet de déterminer
rapidement et le plus aisément du monde le % des pentes sur cartes
au 50 000e et au 25 000e avec équidistances respectivement de
30 et de 10 m. Il peut servir au lecteur de n'importe quelle langue
puisque la sienne est exclusivement des flèches et des chiffres. Réglette légère, en celluloïd; il ne prend aucune place dans la sabretache
ou dans une poche de vareuse.